



PLACEMENTS

10 placements pour investir à moindre risque

Depuis l'année dernière, les rendements des placements sans risque se dégradent suite aux baisses successives des taux directeurs. Mais ils restent toujours attractifs face à l'inflation qui n'a jamais été aussi basse depuis 5 ans. © PAR **RENAUD BERNARD**

Sécurité et liquidité sont les deux critères prioritaires des Français pour choisir un produit d'épargne, selon une étude d'OpinionWay pour Advenis (mai 2025). « Bonne nouvelle, l'inflation est maîtrisée, autour de 0,8 %. Sur l'année 2025, son niveau serait de l'ordre de 1 %,

estime Laurent Monet, responsable épargne de la banque commerciale de BNP Paribas. *Tant que la rémunération des placements est supérieure à l'inflation, l'épargne prend de la valeur.* » Bien entendu, plus la prise de risque est importante, plus le potentiel de gains est élevé. Voici notre sélection de placements qui vous feront gagner de l'argent à moind-

re risque, classés sur une échelle de 1 à 7, le dernier échelon présentant le plus de risque.

01 Les livrets réglementés

- **Rentabilité** : de 2,40 à 3,50 % net jusqu'au 1^{er} août
- **Niveau de risque** : 1/7

La rémunération du Livret A et du Livret de développement durable et solidaire (LDDS) devrait encore baisser au 1^{er} août, en raison du recul de l'inflation et des taux d'intérêt à court terme (l'€ster), ces derniers mois. « Elle devrait passer de 2,40 à 1,70 ou 1,80 % », évalue Didier Orens, directeur de la filière épargne du groupe BPCE. Un niveau toujours compétitif, qui permet encore de protéger le pouvoir d'achat face à l'inflation. Le Livret d'épargne populaire (LEP)



fait mieux. « Actuellement à 3,50 %, son rendement devrait passer à 2,20 % en août », analyse Laurent Monet, sachant que le gouvernement envisagerait de lui donner un coup de pouce, pour le porter à 2,50 %. Mais attention, ce produit ne s'adresse qu'aux épargnants aux ressources modestes, disposant d'un revenu fiscal de référence ne dépassant pas 22 823 € pour un célibataire, 35 013 € (couple soumis à une imposition commune) ou 47 203 € (ménage avec deux enfants). Par ailleurs, les versements sont plafonnés (22 950 € pour le Livret A, 12 000 € pour le LDDS et 10 000 € pour le LEP).

→ **FISCALITÉ** : Les livrets réglementés sont totalement exonérés d'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux.

02 Les fonds en euros

→ **Rentabilité** : 2,55 % brut en 2024, en moyenne

→ **Niveau de risque** : 1/7

Le fonds en euros des contrats d'assurance vie est idéal pour mettre à l'abri son argent au-delà des livrets réglementés, car l'assureur garantit les sommes placées mais aussi les gains acquis chaque année. Selon nos estimations, le rendement moyen était de 2,55 % en 2024, soit 2,11 % net de prélèvements sociaux. « Pour 2025, les assureurs devraient le maintenir, voire le baisser légèrement à 2,50 %, en moyenne », prédit Cyrille Chartier-Kastler, fondateur du site Good Value for Money. Ils n'auront pas besoin de soutenir les performances au-delà puisque leur

principal concurrent, le Livret A, sera moins rémunérateur dès cet été. » Gardez à l'esprit que ce n'est qu'un taux moyen, loin de la réalité de l'ensemble du marché dont les offres peuvent faire le grand écart. Si les meilleurs fonds rapportent plus de 3,50 % (voir ci-dessus), les mauvais élèves restent sous la barre des 2 % (voir notre n° 1227, p. 32).

→ **FISCALITÉ** : Les gains subissent les prélèvements sociaux de 17,2 % lors de leur inscription en compte chaque année. Concernant l'impôt sur le revenu, c'est le régime fiscal de l'assurance vie qui s'applique (voir p. 80).

Les fonds euros les plus rentables (1)

Nom du contrat (distributeur)	Nom du fonds euros assureur	Frais sur versement versement minimal	Rendement 2024 / Évolution sur 1 an
Ampli-assurance vie (Ampli Patrimoine)	Fonds euros Ampli Mutuelle	0 % 5 000 €	3,75 % =
Actépargne 2 (La France Mutualiste) ; Mon Placement Vie (Mon Petit Placement)	Actif général La France Mutualiste	0 % 300 €	3,60 % -0,1
Placement-direct Euro + (Placement-direct.fr)	SwissLife Euro + SwissLife	0 % 500 €	3,60 % -0,5
Garance Épargne (Garance)	Actif général Garance	1 % 100 €	3,50 % =
Carac Épargne Solidaire (Carac)	Fonds sécurité Carac	1 % 500 €	3,50 % +0,2
Compte Épargne Libre Avenir Multisupport (MIF)	Actif général MIF	2 % 500 €	3,35 % +0,3
Différents contrats et distributeurs (2)	Objectif Climat Spirica	0 % 500 €	3,31 % =
Différents contrats et distributeurs (2)	Nouvelle génération Spirica	0 % 500 €	3,13 % =
RES Multisupport (MACSF)	Euros RES MASCF	3 % 200 €	3,10 % =
Valvie Invest Patrimoine II (Banque Populaire)	Fonds euros Prepar-vie	2,50 % 150 000 €	3,05 % +0,05

(1) Sans contrainte d'investissement en unités de compte. (2) Asac Neo Vie (Asac-Fapès), Euodia Vie (Euodia Vie Courtage), Linxea Spirit 2 (Linxea), Meilleurtaux Liberté Vie (Meilleurtaux Placement).

03 Les comptes à terme

→ **Rentabilité** : de 2,40 à 3,70 % brut

→ **Niveau de risque** : 1/7

Proposés dans la plupart des établissements financiers, les comptes à terme (CAT) assurent une rémunération fixe, variable ou progressive pendant une période prédéterminée (souvent de 3 mois à 5 ans). Votre capital est totalement sécurisé, vous le récupérez ainsi que les intérêts à l'échéance. En juin 2025, le CAT Placement-direct rapportait 1,80 % brut (1,26 % net) au bout d'un ou de 2 ans, 2,10 % (1,47 % net) pour

04 Les superlivrets

→ **Rentabilité** : de 3 à 6 % brut durant 2 ou 3 mois → **Niveau de risque** : 1/7

Avec un rendement proche de zéro (0,10 % pour les produits du groupe BPCE ou de BNP Paribas, par exemple), les livrets ordinaires ne valent pas le coup. Ce sont des comptes tirelires permettant de mettre de côté sans frais de l'argent disponible. Intéressez-vous plutôt aux superlivrets, facilement accessibles en ligne, pour profiter des rémunérations bonifiées pendant quelques mois (chez Cashbee, Distingo Bank, Placement-direct.fr, Ramify, Renault Bank...). Une fois la promotion épuisée, la rémunération repasse souvent sous la barre des 2 %. Le livret+ de Fortuneo, parmi les plus rentables, garantit un taux de 4,50 % brut (3,15 % net) les 3 premiers mois pour les souscriptions jusqu'au 8 août 2025, limitées à 100 000 €. À partir du 4^e mois, la rémunération chute à 1,80 % (1,26 % net). Sur la première année, ce livret rapporte 2,48 %, soit 1,73 % net. Une rémunération proche de celle du Livret A, abaissée en août.

→ **FISCALITÉ** : les intérêts sont soumis au PFU.

3 ans, et jusqu'à 2,60 % (1,82 % net) pour 5 ans. Celui de Monabanq atteignait progressivement 3,70 % (2,59 % net) sur 5 ans. « Avec la dégrue des taux courts, la rémunération des CAT devrait se dégrader d'ici la fin de l'année », pointe Laurent Monet.

→ **FISCALITÉ** : Les intérêts sont taxés au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 % (17,2 % de prélèvements sociaux + 12,8 % d'impôt sur le revenu), sauf en cas d'option pour le barème progressif.

05 Les plans épargne logement

→ **Rentabilité** : 1,75 % brut pour ceux ouverts en 2025

→ **Niveau de risque** : 1/7

Les PEL ouverts depuis le 1^{er} janvier offrent 1,75 % brut par an, soit 1,22 % net. C'est l'un des placements non risqués les moins rémunérateurs. « Ce taux pourrait ne pas

bouger en janvier 2026 », signale Laurent Monet. Si ce produit rapporte peu, il a le mérite d'assurer un rendement stable pendant 15 ans, qui reste très légèrement supérieur à l'inflation. « On devrait revenir à un niveau d'inflation en France autour de 1,2 à 1,5 % pour les 3 prochaines années », projette l'expert. Il sera alors temps de le clôturer pour ne pas perdre d'argent, mais vous subirez des pénalités s'il a moins de 4 ans.

→ **FISCALITÉ** : Les intérêts sont soumis au PFU.

06 Les fonds monétaires

→ **Rentabilité** : de 3 à 4 % brut

→ **Niveau de risque** : 1/7

Ces fonds investissent dans des actifs à court terme (bons du Trésor, certificat de dépôts...) dont le rendement est souvent lié à l'€ster (taux d'intérêt interbancaire de la

zone euro) calculé au jour le jour par la Banque centrale européenne (BCE). « Si le capital n'est pas garanti, la faible volatilité de ces produits permet une stabilité de leur rémunération sur la durée », rappelle Mathias Coumert, associé du cabinet de conseil Galea EPS Partenaires. En 2024, ils rapportaient entre 3 et 4 %. « Avec les baisses des taux directeurs de la BCE, le rendement moyen devrait se situer entre 2 et 3 %, d'ici la fin de 2025 », prévient Guillaume Edery, directeur de l'offre financière de l'UFF.

→ **FISCALITÉ** : En compte-titres, les gains sont soumis au PFU. En épargne salariale, l'imposition est différente selon que l'argent est investi dans un PEE ou un PER collectif (voir notre n° 1217, p. 80).

07 Les fonds eurocroissance

→ **Rentabilité** : de 2 à 4,99 % brut en 2024

→ **Niveau de risque** : 2 à 3/7

Il s'agit d'une solution intermédiaire entre les fonds en eurossécurisés et les unités de compte (UC) plus risquées. Sa particularité : il offre une garantie de 80 à 100 % des sommes investies, acquise seulement à l'échéance fixée à la souscription, comprise entre 8 et 30 ans. L'assureur va ainsi diversifier davantage ses investissements en menant une stratégie financière plus risquée sur le long terme pour une meilleure rentabilité en perspective. « En 2024, notre fonds *Prepar Avenir II* a rapporté 3,30 % à nos clients ayant le profil le plus sécuritaire (garantie à 100 % à un horizon de 12 ans) et jusqu'à

4,99 % pour les profils les plus risqués (garantie à 80 % à 30 ans). Ils ont profité du moteur de performance de nos investissements dans des actifs risqués plus rémunérateurs sur la durée (actions, fonds non cotés...), se félicite Delphine Pasquier, directrice du développement de Prepar Assurance. Pour 2025, nous sommes confiants pour tenir notre objectif de surperformer la moyenne des fonds en euros. »

→ **FISCALITÉ** : C'est le régime fiscal de l'assurance vie qui s'applique (voir p. 80).

09 Les fonds forestiers

→ **Rentabilité** : de 2 à 5 % brut par an
→ **Niveau de risque** : 3/7

Pour les épargnants en quête de valeurs refuges, investir dans des forêts en souscrivant des parts de groupements forestiers d'investissement (GFI), c'est possible dès 1 000 €. « Le risque de perte reste mesuré car la forêt est un actif tangible, se valorisant chaque année et générant des revenus de 1 à 2 % par an avec la vente de la coupe du bois et du loyer de chasse », explique Martial Renaud, directeur de Barnes Centre Sologne Val de Loire. En tenant compte de sa valorisation, la rentabilité d'une forêt va de 2 à 5 % par an, selon sa qualité (zone géographique, essence du bois...) et le volume de bois à exploiter. L'acquisition de parts de GFI ouvre aussi droit à la réduction d'impôt de 18 % applicable aux souscriptions au capital d'une PME et au crédit d'impôt « Déficit Forêt » de 25 %. Ce n'est pas tout. « En cas de transmission, seulement

25 % de la valeur du quota forestier dans le GFI sont soumis aux droits de succession ou de donation. Mieux, les parts de GFI sont totalement exonérées d'impôt sur la fortune immobilière », ajoute Clément Roche, directeur des investissements de France Valley. → **FISCALITÉ** : Les revenus issus de la vente de bois sont taxés selon le régime avantageux du forfait forestier. Ceux générés par la location de chasse sont à déclarer comme des revenus fonciers, sans oublier les 17,2 % de prélèvements sociaux.

10 Les SCPI

→ **Rentabilité** : 4,72 % brut en 2024, en moyenne

→ **Niveau de risque** : de 3 à 4/7

Les sociétés civiles de placement immobilier (SCPI) ont connu deux années difficiles mais restent

08 La gestion pilotée prudente

→ **Rentabilité** : de 2,5 à 3,5 % brut, en moyenne

→ **Niveau de risque** : de 2 à 3/7

Accessible dans la plupart des assurances vie, elle confie la gestion de son portefeuille à un expert qui construit l'allocation en se basant majoritairement sur des supports non risqués, comme les fonds en euros. « La part d'unités de compte (UC) permet de viser un rendement légèrement supérieur à celui des fonds en euros », souligne Joseph Choueifaty, cofondateur de Goodvest. Et, si les marchés sont chahutés, les profils prudents bénéficient de l'amortisseur des supports sécurisés. « Le rendement du fonds en euros neutralise les mauvaises performances des UC », confirme Gauthier Haem, directeur commercial de Yomoni. Ainsi, avec un début 2025 difficile pour les marchés financiers, le profil 3 de Yomoni (20 % d'action, 20 % d'obligation et 60 % de fonds en euros) rapportait 0,4 % au 16 mai 2025, alors que son profil 10, exposé aux actions, perdait de l'argent (-0,4 %).

→ **FISCALITÉ** : même régime que l'assurance vie (voir p. 80).

attractives. « Les gains issus des loyers sont relativement protégés par la mutualisation des risques de carences locatives et d'impayés de loyers », précise Clément Renault, directeur général de Louve Invest, plateforme d'investissement en SCPI. Je ne connais aucune SCPI qui aurait versé zéro de revenus. Pour 2025, le taux moyen de distribution devrait se diriger vers les 5 %. » La bonne stratégie serait de s'intéresser aux jeunes SCPI diversifiées. Une douzaine d'entre elles a affiché des rendements de plus de 6,5 % en 2024 (voir notre n° 1228, p. 32). Pourquoi ne pas en profiter ? → **FISCALITÉ** : Les gains issus des loyers des SCPI françaises sont imposés comme des revenus fonciers, auxquels s'ajoutent 17,2 % de prélèvements sociaux. En assurance vie, ils suivent le régime fiscal applicable à cette enveloppe (voir p. 80). ■